



Assurcrédit

*Les Assurances
des Crédits
Commerciaux S.A*

Le Contrat d'Assurance
ESSALAMA

7, Rue 8010 - Cité Montplaisir - 1002 Tunis
Tél: 71.891.065 - 71.891.349 - 71.893.442
Fax : 71.894.998
e-mail:info@assurcredit.com.tn

vendre en sécurité

VENDE EST NECESSAIRE

LE RISQUE COUVERT

Le contrat couvre le risque de non paiement de créances.

Le non paiement résulte de l'insolvabilité de l'acheteur: faillite, redressement judiciaire, carences, difficultés de trésorerie etc...

OPERATIONS ELIGIBLES

- les ventes de biens ou de services effectuées sur le marché local.
- les ventes réalisées avec des entreprises.
- Les ventes payables à crédit à court terme.

UNE ANALYSE PREVENTIVE DES RISQUES

Analyse et suivi permanent du risque client, pour éviter les affaires dangereuses

UNE ASSISTANCE AU RECOUVREMENT

Compétence et logistique appropriées pour un recouvrement plus efficace et plus rapide,

ETRE PAYE EST VITAL

LA GARANTIE

La garantie est accordée acheteur par acheteur sous forme d'un quota revolving et évolutif.

LA PRIME

Un seul taux de prime pour l'ensemble des acheteurs agréés.

Prime payée sur les ventes effectuées et couvertes par la garantie.

LE RECOUVREMENT PRE-CONTENTIEUX

Effectué dès la déclaration de l'impayé, en concertation avec l'Assuré.

UNE INDEMNISATION

Versement d'une indemnité en réparation des pertes subies.

RECUPERATIONS

Versement à l'Assuré d'une part sur les récupérations réalisées dans le cadre du recouvrement judiciaire.